



LE SITE WEB DE LA COMMUNE : un outil qui tient ses promesses

Le nouveau site internet de la commune fêtera son premier anniversaire en ce mois d'octobre. Un site qui vous est aujourd'hui familier, puisque vous êtes de plus en plus nombreux à le consulter. Depuis plusieurs mois, ce sont effectivement 2000 pages de ce site qui sont vues par semaine par 800 à 1000 internautes.

Dès son lancement, il a reçu un accueil très favorable de la part des internautes castelnovins (mais pas seulement, car de nombreuses personnes localisées en dehors de la commune s'y connectent) qui ont souligné son esthétique réussie et la simplicité de la navigation au travers de ses différentes rubriques.

Les principaux atouts qui en ont fait un site remarqué, sont d'abord **son logo moderne**, avec le profil de la ville qui symbolise assurément son identité de village provençal.

C'est aussi - et nous pourrions dire avant tout - l'objectif que se sont fixé ses promoteurs, de **rendre un service efficace** aux habitants, en complémentarité du travail réalisé par les agents administratifs dans les locaux de la Mairie. Grâce aux technologies récentes, ce site est adapté aux nouvelles utilisations d'internet comme la lecture sur les tablettes et les téléphones. Par l'insertion de formulaires, le site permet de faire des inscriptions à la cantine, de répondre à des questionnaires, ou de laisser des messages directement aux services de la Mairie, mais aussi de régler des factures par carte bleue de manière totalement sécurisée



On constate également que le site internet est **beaucoup utilisé par les visiteurs** de Châteauneuf de Gadagne: les pages *Tourisme* ou celles présentant l'histoire de la commune, son environnement ou ses équipements sont souvent visionnées.

D'autre part, il est géré de **manière dynamique**, pour une actualisation fréquente de son contenu - en un an, près de 90 actualités et de 150 événements sur Châteauneuf de Gadagne ont été publiés par la municipalité et par les associations. On y trouve en particulier différentes alertes (*sécheresse, gestions des nui-*

sibles) ou des informations sur les travaux en cours, les détails des événements culturels et festifs ou les dates et ordres du jour du prochain conseil municipal, et bien plus encore...

Ensuite, il offre une **place importante aux associations** de la commune qui l'ont souhaité, chacune d'elles disposant d'une page de présentation de ses activités, qu'elle peut alimenter par elle-même. Chacune a surtout la possibilité de créer facilement ses propres actualités et ses événements, qui apparaissent sur sa page, et viennent rejoindre le calendrier municipal pour une information complète et actualisée. Cet outil est un bon complément au Bulletin Municipal pour mettre en valeur le dynamisme de notre vie associative.

Enfin, il est agrémenté de **photos de grande qualité** du village, que nous devons au *Club Photo du Foyer Rural Laïque*, à l'association *Sillages* et au *Comité des Fêtes*, photos qui jouent pour beaucoup dans l'esthétique du site.

Si vous souhaitez être tenu(e) informé(e) au jour le jour de l'actualité castelnovine, nous ne pouvons donc que vous encourager à vous rendre le plus souvent possible sur www.chateauneufdegadagne.fr

La Rédaction du BM

AGENDA DU MOIS

1	SIDOMRA <i>Mise à disposition de composteurs</i>
	AKWABA <i>Nu reggae / roots / hip-hop</i>
2	TAGADAGNE <i>Vide dressing</i>
6-7	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES <i>Fête de l'Energie</i>
8	MEDIATHEQUE <i>Fête de la science (ateliers, contes...)</i>
	APEI <i>Opération Brioches</i>
12	AKWABA <i>Hip-hop / bass music</i>
	LA STRADA <i>Film : Eternité</i>
14	QUARTIER LIBRE <i>Une laborieuse entreprise + La P. de l'Ohio</i>
	MEDIATHEQUE <i>Conférence sur les exoplanètes</i>
15	MEDIATHEQUE <i>Atelier : Cadrans solaires</i>
	QUARTIER LIBRE <i>Une laborieuse entreprise + La P. de l'Ohio</i>
16	AKWABA <i>Rock - noise</i>
	AKWABA <i>Folk - pop / performance lyrique</i>
19	MUTUELLE DE VILLAGE MGA <i>Permanence</i>
	ANIMOTHEQUE <i>Après-midi Jeux</i>
22	AKWABA <i>Méli Mômes : Sales Mômes</i>
	MEDIATHEQUE <i>Le Marché aux histoires + Atelier</i>
26	ANIMOTHEQUE <i>Après-midi Jeux</i>
29	AKWABA <i>Techno / graff / light painting</i>

Journée du Patrimoine : une première très réussie !

Notre village a connu une première le 17 septembre, en participant aux Journées du Patrimoine. Deux événements étaient organisés : un circuit-visite de quelques monuments du vieux village, et sous l'égide de la nouvelle association culturelle de la commune « Le Ban des Arts de Gadagne, une lecture d'un texte de Pétrarque.

Le parcours-découverte, sous la conduite éclairée de notre ami Robert Vettoretti a permis de mieux connaître l'histoire du *cimetière médiéval de Campbeau*, du *mausolée Goujon*, du *Monument aux Morts*, du *télégraphe Chappe*, de *la rue de la Juiverie*, de *la Porte de la Reille*, du *rocher du Portail Neuf*, et enfin, de *la glacière du seigneur au pied de la tour du Jas*.



Devant le Monument aux Morts

Près de 80 personnes ont suivi cette promenade d'une heure trente qui retraçait 1000 ans d'histoire de notre village, en écoutant avec beaucoup d'intérêt, les explications claires, fournies et particulièrement documentées du guide.

Le second événement prenait une allure beaucoup plus originale, car il s'intéressait au *patrimoine immatériel* de la Provence, et **Le Ban des Arts** avait convié un grand metteur en scène de théâtre (mais aussi écrivain, poète et acteur), Pierre Constant, pour lire « *L'ascension du Mont Ventoux* » de Pétrarque. Après avoir retracé la vie du célèbre poète, il lisait avec beaucoup de sensibilité, de passion, mais aussi de ravissement, ce texte sublime.

Le ravissement l'était aussi, dans la salle des Pénitents, pour la cinquantaine de personnes présentes venues participer et dont les applaudissements ont souligné le plaisir qu'elles avaient éprouvé en écoutant, presque religieusement le lecteur.

Au total donc, une première réussie, qu'il faudra sans nul doute renouveler l'année prochaine.



Les promoteurs et animateurs de cette journée



La Lecture aux Pénitents

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE TRANSFERT D'OFFICE D'UNE PARTIE DU CHEMIN DES BÉRINGUIERS, VOIE PRIVÉE OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE, DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL

Il sera procédé à une enquête publique portant le transfert d'office d'une partie du Chemin des Béringuiers, voie privée ouverte à la circulation publique, dans le domaine public routier communal de Châteauneuf-de-Gadagne.

L'enquête se déroulera à la Mairie, pendant une durée de 15 jours consécutifs du **jeudi 27 Octobre au jeudi 10 Novembre 2016 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture : 8h-12h / 13h-16h30 du lundi au jeudi et 8h-12h / 13h-16h le vendredi.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur désigné pour cette affaire. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune www.chateauneufdegadagne.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou par courrier à M. le Commissaire-Enquêteur, 1 Place de la Pâtière, 84470 CHâteauneuf de Gadagne, ou par voie électronique à son attention avec la messagerie contact@chateauneufdegadagne.com

A cet effet, Monsieur **Guy Ravier**, professeur de collège en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur pour conduire la présente enquête publique. Il recevra le public à la Mairie les :

jeudi 27 Octobre 2016 de 10h à 12h

jeudi 10 Novembre 2016 de 14h à 16h

Un mois après la clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Châteauneuf-de-Gadagne pendant un an.

LA FETE DE L'ENERGIE

Elle se tiendra du 6 au 9 octobre dans toute la France. Deux événements sont organisés par la Communauté de communes à l'Isle sur la Sorgue :

- **Une réunion d'information** sur la rénovation énergétique des maisons. Elle se déroulera le **jeudi 6 octobre à 18h30**, à la salle polyvalente de l'école Lucie Aubrac à l'Isle sur la Sorgue ;

- **La visite d'une maison solaire**, dont les propriétaires se chauffent à l'énergie solaire depuis des années. Ils présenteront aux visiteurs les nombreuses solutions qu'ils ont mis en place pour économiser l'énergie. Cette rencontre se déroulera le **samedi 8 octobre à 10h30** à l'Isle sur la Sorgue.

Visite sur inscription au 04 90 74 09 ou à infoenergie@alte-provence.org

Les Ateliers de la Transition

10h30 à l'Isle sur la Sorgue
Jeudi 6 Octobre



Rénover sa maison

Une réunion d'information pour rendre votre habitat plus économique et plus confortable !

Quartier Saint-Jacques - Salle polyvalente de l'école Lucie Aubrac

Intervenants : Agathe Bourlet, conseillère Info-Energie de l'ALTE, témoignage d'un habitant d'une maison performante et de Began-Azouar, architecte de l'Atelier Citévia



Les Ateliers de la Transition

10h30 à l'Isle sur la Sorgue
Samedi 8 Octobre



Maison performante

Visite d'un habitat chauffé à l'énergie solaire.

Visite guidée par le propriétaire accompagné d'Agathe Bourlet, conseillère Info-Energie de l'ALTE



INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com
Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97
04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47



La MGA mutuelle de village, mise en place depuis janvier dans notre commune, tiendra des permanences pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, de 8h30 à 12h, le **Mercredi 19 octobre**.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie (04 90 22 41 10).



MISE A DISPOSITION
de composteurs individuels
Samedi 1^{er} octobre 2016

de 9 h à 13 h

au pôle de valorisation
des déchets de Vedène

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

04 90 23 44 76 ou www.sidomra.com



REVITALISATION DU CENTRE ANCIEN

La Municipalité a décidé de poursuivre le **Point-Info Amélioration de l'Habitat** ainsi que l'**Opération de Revitalisation du Centre Ancien**, et souhaite inciter les propriétaires qui le désirent, à entreprendre des travaux de réhabilitation de leurs logements.

Vous êtes propriétaires occupants

et vous souhaitez :

Améliorer la performance énergétique de votre habitat par des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour votre maintien à domicile ou réhabiliter un logement très dégradé,

Sous conditions de ressources, des aides sont susceptibles de vous être attribuées.

Vous êtes propriétaires Bailleurs

et vous souhaitez :

Améliorer la performance énergétique de votre logement locatif par des travaux d'économie d'énergie, réhabiliter un logement locatif dégradé et bénéficier d'avantages fiscaux.

Sous conditions de conventionnement, des aides et des avantages fiscaux sont susceptibles de vous être attribuées.

Sous conditions, des aides pourront être accordés aux **propriétaires** pour

L'isolation des combles de leur logement pour 1€, la subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat destinée à l'amélioration des logements, la Prime d'Aide de Solidarité Ecologique de l'Etat, les aides des collectivités locales, les avantages fiscaux par le biais du Crédit d'Impôt à la Transition énergétique ou la subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'amélioration de logements destinés à la location.

Par ailleurs, l'**Opération restauration des façades du centre ancien de la commune** est maintenue : les aides mises en place représentent **30%** du montant des travaux plafonnés à 7 622 €, soit **2 287 € maximum**.

Pour bénéficier d'informations, vous devez vous mettre en rapport avec :

Philippe MARBAT (chargé de l'opération)

Habitat & Développement 84

Chaque Mercredi ou Vendredi matin

Tél. 04.90.23.12.12.

Ou en mairie (RDV au 04 90 22 41 10)

Nos amis les Toutous

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. Aussi, pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisance.

Ils ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ou les espaces verts ne deviennent pas des *toilettes publiques*. Pour cela, il n'y a qu'une solution : ramasser les déjections. Garder les rues, les espaces verts et notre charmant village propres, c'est l'affaire de tout le monde !



« S'il n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul..... faites le pour lui et par Civisme pour vos concitoyens »

OPERATION BRIOCHES

La vente de brioches aura lieu le **vendredi 7 octobre** à partir de 16h15 sur la place de l'école Pierre Goujon, et dans la matinée du **samedi 8 octobre** sur la place de la Poste. La brioche est vendue 5€.

Les bénéfices serviront à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées, accueillies dans les centres de l'APEI d'Avignon.

MISE EN CHOMAGE DU CANAL DE VAUCLUSE

Afin d'assurer les opérations annuelles d'entretien et la réalisation de travaux de lutte contre les inondations et de protection des berges, le Canal de Vaucluse sera mis au chômage du samedi 24 septembre au mardi 11 octobre inclus.

Cette mise en chômage consiste en un abaissement artificiel du débit et de la hauteur d'eau du Canal afin de nettoyer le lit, de débroussailler les berges et libérer le canal de tout obstacle au bon écoulement des eaux.

Les riverains sont invités à réaliser pendant cette période les travaux leur incombant, entre le 3 et le 5 octobre.

Les remises en eau progressives auront lieu les lundi 10 et mardi 11 octobre.

En cas de conditions météorologiques défavorables, la date de clôture du chômage sera reportée à huitaine.

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE LAVOIR PUBLIC

Le projet de construction d'un lavoir public date de 1851, et son édification est normalement prévue l'année suivante (on apprend incidemment, à ce sujet, que Châteauneuf de Gadagne compte alors 1473 habitants).

En France, les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde incitent le Parlement à voter une loi qui accorde un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs couverts, et la municipalité souhaite bénéficier de cette aide.



Les lavoirs avaient alors une importante fonction sociale. Ils constituaient en effet un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir et discuter. L'activité de nettoyage du linge était physiquement très difficile. Aussi, le fait de la pratiquer de façon collective la rendait plus facilement supportable : les femmes pouvaient discuter entre elles (on y entend « *le journal parlé de la paroisse* » comme le raconte Pierre-Jakez Hélias dans *Le cheval d'orgueil*), plaisanter, chanter...

Mais des oppositions à cette construction se font connaître : les frères Villon, d'abord, qui s'appuient sur les droits qu'ils prétendent avoir sur le canal, et prétextent que ce lavoir empêcherait leur moulin à farine de fonctionner ; les propriétaires des terres de « *Pré-long* », ensuite, qui craignent que l'établissement du lavoir ne fasse refluer les eaux et n'inonde leurs prés.

La municipalité balaie ces objections avec fermeté en soulignant notamment que les établissements des frères Villon ont été installés sans autorisation. Par ailleurs, et contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne s'y rendaient le plus souvent non pas pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. Comme le lavage ne consommait que quelques seaux d'eau, il pouvait avoir lieu dans les habitations ou les buanderies où le linge s'accumulait avant la « grande lessive », mais le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire, uniquement disponible dans les cours d'eau ou dans une source captée.

Un projet est soumis à la Municipalité par le géomètre départemental Eugène Brémond. Il prévoit un bassin de 15 m de long sur 2 m de large, entouré de murs de soutènement recouverts de dalles, sur lesquelles les femmes laveraient. Ce bassin serait recouvert d'une toiture à tuiles sèches, qui serait soutenue du côté nord, par une muraille de 4 m de hauteur qui abriterait le lavoir, et du côté sud par 4 piliers en moellons et mortier. Il serait alimenté par une petite dérivation de la Sorgue.

La mairie a sans doute des difficultés pour trouver les crédits nécessaires et doit faire appel à des « *souscripteurs à l'établissement d'un lavoir public* ». Les trois plus importants contributeurs (dont le maire) verseront 5 F, le curé 2,50 F et la plupart des souscripteurs de 0,25 à 1 F. L'un d'entre eux s'inscrira pour une journée avec tombereau. Au total, il sera récolté 400 F.

Le lavoir prévu devra attendre une trentaine d'années avant d'être construit (vers 1882). C'est celui que nous connaissons aujourd'hui, et qui a bénéficié il y a quelques années d'un ravalement et de travaux de réhabilitation.



Accessoirement, la petite chute d'eau ainsi créée, sera utilisée comme force motrice d'une pompe, puis d'une dynamo au tout début du 20^e siècle.

Les litiges avec les Villon conduiront à de longs procès (la mairie en possède dans ses archives un dossier volumineux), non seulement en ce qui concerne l'eau de la Sorgue, mais encore au sujet du chemin communal qui, en 1852, longe la Sorgue, au nord de l'actuelle place du Marché, et dont les Villon revendiquent également la propriété depuis des lustres.

L'argument mettant une fin - provisoire - à ces litiges a été l'abolition par la Révolution, de tous les droits et privilèges de féodalité des siècles passés.

gne, village en Provence

LA PECHE DANS LA SORGUE

La corporation des pêcheurs de l'Isle sur la Sorgue bénéficiait, depuis des siècles, de droits exclusifs sur la pêche dans la Sorgue, y compris sur le territoire de notre commune. Ils venaient avec leurs bateaux, jetaient des filets dans le bras qui traverse notre village, et appâtaient avec des vers à soie ou des têtes de mouton qui se décomposaient. Ce qui constituait un danger évident pour ceux qui buvaient l'eau de la rivière.



Ces pêcheurs avec cent ou cent cinquante filets formaient des barrages successifs et prenaient tout le poisson. Les habitants de la commune, pour se délasser des travaux des champs étaient, ainsi, privés du plaisir de la pêche.

En mai 1840, le maire réagira et demandera que la pêche dans la commune soit réservée aux seuls habitants. Le Préfet rappellera alors la loi et les règlements sur la pêche fluviale, concernant notamment les interdictions saisonnières de pêche liées à la période de frai des poissons. Pendant cette période, la pêche ne sera autorisée que le jour de la Saint-Valentin (14 février) ! Par ailleurs, pour éviter les vols, les bateaux de pêche devront être numérotés et attachés à la berge.

Des traditions qui se sont évanouies depuis dans le temps...

LES LOUPS AUX ABORDS DU VILLAGE

Bien que le loup soit peu présent dans le Vaucluse au XIX^e siècle, il n'en existait pas moins quelques individus aux abords des villages, car ils n'avaient guère d'autre ressource que de s'attaquer au cheptel domestique pour survivre. En voici un témoignage.



Geren Pierre et son fils Jean-Baptiste, bergers, ont tué un loup, et en font rapport au Maire :

« Hier dans la journée, ayant vu deux gros loups dans notre montagne, nous avons été à l'affut, armés de deux fusils doubles, chargés à balles et « à carreaux ».

Sur les trois heures du matin, au moment où nous grelotions le plus, nous avons aperçu l'un de ces animaux se dirigeant vers nous. Nous l'avons laissé s'approcher et quand il a été à 7 ou 8m de nous, nous lui avons tiré un coup chacun, et il est mort.

Ensuite nous avons amené une charrette du village pour le transport du loup, que nous venons vous présenter, pour obtenir une prime convenable ».

Le loup est un mâle d'environ 10 ans qui pèse 45 kg et mesure 1,25 m de long et 85 cm de haut.

Les bergers sont envoyés à Avignon chez le Préfet avec une lettre. Ils emportent une patte et le bout des oreilles, mais ils reviennent bredouilles, sans aucune prime.

AU JOUR LE JOUR : des mariages à domicile



Le 19 mars 1860, Mlle de Charrier-Moissard souffrait d'une indisposition, le jour prévu pour son mariage avec le capitaine de gendarmerie Vuillermet. Elle produisit un certificat médical, et le Maire se transporta à sa demeure, près de l'église, pour prononcer le mariage, portes ouvertes, dans une chambre du 1^{er} étage. L'un des témoins était le marquis de Ribiers (ancien maire de la commune et propriétaire du château de la Chapelle).

A la retraite, en 1899, le capitaine Vuillermet, promu depuis colonel, viendra s'installer rue Saint Join.

Un autre mariage à domicile est celui qui unit en juin 1870, Jules Giéra (futur maire en 1881), quarante-six ans, avec Cécile Jehan, vingt-quatre ans. La cérémonie eut lieu au château de Fontségugne (dont Giéra était propriétaire) et « dont les portes furent laissées ouvertes afin qu'un éventuel public puisse y assister ».

Les témoins étaient Marius Faudrin (23 ans), professeur d'arboriculture, et Jean Buffardin (62 ans), prêtre et oncle de la demoiselle Jehan.

ECOLE SAINT CHARLES

Les élèves de l'école Saint Charles étaient heureux de prendre le chemin de leur école et d'amorcer une nouvelle année scolaire, remplie de nouveaux projets pour l'équipe éducative. Le thème de cette année est « *l'eau et son environnement (faune et flore)* », il sera poursuivi et approfondi dans chacune des classes, dans le cadre d'un projet interdisciplinaire, avec l'aide de nombreux partenaires et associations. L'aboutissement de ce travail ambitieux sera présenté à l'occasion de notre grande kermesse annuelle et accompagné de diverses sorties pédagogiques.

C'est un évènement qui connaît un fort succès et que les enfants, entourés de leur famille, attendent avec impatience tant l'ambiance est agréable ! Nous en profitons pour remercier toutes les personnes présentes durant notre fête qui viennent nous témoigner leur soutien ainsi que leur sympathie.

Chers parents, si vous êtes intéressés par une inscription dans notre petite école primaire (maternelle et élémentaire) et si votre enfant est né en **2015** ou en **2016**, n'hésitez pas à contacter durant toute l'année, Madame MARTEL Sabrina, le chef d'établissement, au 04.90.22.43.22. Nous n'avons que très peu de places disponibles.

TAGADAGNE



Organise le

Dimanche 2 Octobre
Salle de l'Arbousière - 8 h



(Vêtements, chaussures, bijoux, chapeaux, sacs, sports d'hiver...)

Réservations : tagadagne@yahoo.fr -
Droits d'inscriptions : 10 €

PATCHWORK

Les ateliers Patchwork reprendront, en Septembre, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les

Judis 6 et 20 6 Vendredis 14 et 28

Une pointe d'humour

*Cela va beaucoup mieux.
À mes débuts, je me serrais
la ceinture.*

Maintenant c'est la ceinture qui me serre.

AMISTANÇO

Voyage des peintres à Martigues «au fil de l'eau»* du 21 juin : très belle journée où amitié et convivialité ont été de mise. Visite de musées, balade en bateau, soupe de poisson et bouillabaisse étaient au rendez-vous.

Les peintres dans la rue, forte participation des peintres d'«Amistanço» en juillet:

Exposition des peintres de l'atelier «Amistanço», salle «Anfos Tavan» du **15 au 23 Octobre**: de 14 à 18 h. « *Castelnovins, castelnovines et autres d'ici ou de là...* »

Atelier : les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 h à 18 h.

Disparitions

Gaby MAHIEU, peintre et ami incomparable nous a quitté: l'atelier de peinture va être vide sans lui mais il restera toujours notre référence.

Je vous remercie chaleureusement pour toutes vos marques d'amitié témoignées lors du décès de mon fils Cédric, parti à l'âge de 39 ans.

Pour tout renseignement : Maïthé Laguerre: Tél - 06 16 10 38 39

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'Escolo vous counvido à veni emé nautre parla la lengo dis ancian.

Pas d'inscription nécessaire - Gratuit

Les cours reprennent le **lundi 3 Octobre à 18h** - Salle de Font-Segugno

La Chorale tous les mercredis à 18h, à partir du **12 Octobre** - Salle de l'Amistanço Hommes - Femmes - chants contemporains

Lis Escoulan ont une nouvelle fois été lauréats d'une *ditado* régionale, lors de la Fête des Foins à Montfavet. Eliane Levet, Marie Jeanne Gérin et Marie-Thé Ceaglio ont été récompensées dans différentes catégories. Félicitations à elles !

FOYER RURAL

Randonnée pédestre

Le calendrier des randos 2016-2017 sera mis en ligne sur le site du FRL.

Une rando est prévue le Dimanche 30 octobre « Autour de Saumane »

Consultez le www.frlgadagne.fr pour les informations utiles.

Danse Trad

Les 2^e et 4^e vendredis du mois au Château de la Chapelle, salle des expositions. Gratuits et ouverts à tous.

Prochains ateliers :

vendredi 14 octobre, 19h – 00h

vendredi 28 octobre, 19h – 00h

Renseignements auprès de Mireille au 04 90 22 04 42.

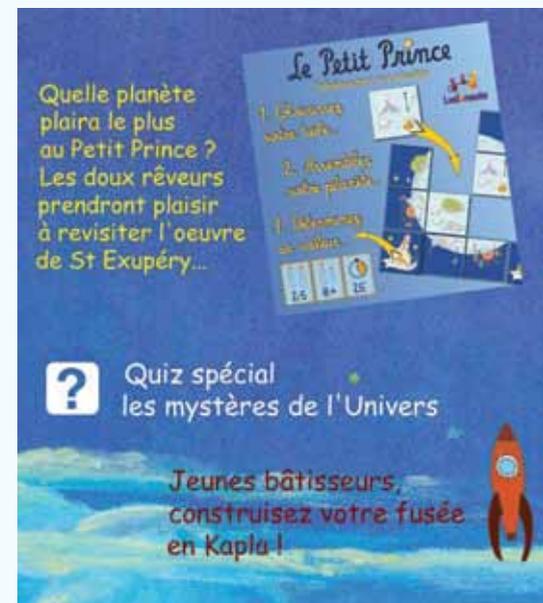
Rappel : Arrêt des activités pendant les vacances scolaires.

Pour les vacances de la Toussaint, pas de cours du Jeudi 20/10/16 au mercredi 02/11/16 inclus.

Reprise des cours le jeudi 3 novembre.

ANIMOTHEQUE

La ludothèque associative **L'Animotheque** anime une après-midi jeux à la médiathèque sur le thème de *l'Espace*, le **mercredi 19 octobre** de 14h à 17h. Elle organise également le **mercredi 26** de 14h30 à 16h30, un atelier « *mon image d'Epinal* » pour les enfants dès 8 ans. Atelier gratuit mais réservation obligatoire sur animotheque@netcourrier.com.



mercredi 19 octobre, de 14h à 17h
à la médiathèque, entrée libre

AKWABA

Samedi 1er octobre Jahneration + Brahim & Conquering Sound - Nu reggae / roots / hip-hop - 21h | 9€ / 12€ | info site | billetterie

Samedi 8 octobre Scratch bandits crew + Sole & DJ Pain 1 - Hip-hop / bass music - 21h | 9€ / 12€ - billetterie



Samedi 15 octobre Papier Tigre + 1ère partie Rock - noise - 21h | 9€ / 12€ - billetterie

Dimanche 16 octobre Elysian fields + Icare (de & par Mate Art) - Folf - pop / performance lyrique - 16h | 13€ / 16€ - billetterie

Mercredi 19 octobre Méli Mômes : Sales Mômes

Concertrock jeune public (mais pas que !) 16h > ateliers (gratuit) / 16h45 > concert (5€ Tarif unique sur place)



Samedi 29 octobre L'expo de Batart w/ Paul Nazca & Elephantz Records Crew - Techno / graff / light painting / spectacle feu - 16h | 13€ / 16€

LI BON VIVÈNT

Mardi 4 et 25 octobre, jeux de société à 14 h 30 salle Anfos Tavan (la date du 25 annule celle du 18 précisée sur le programme, salle indisponible).

Dimanche 6 novembre, repas dansant à l'Arbousière (animation «*Sympa Musette*») 30 € adhérents / 35 € non adhérents. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 21 octobre



Les participants qui ont assisté avec enthousiasme au spectacle grandiose du Puy du Fou.

Pour tous renseignements:

tél : Michel Felgeirolles 06 20 44 42 91

Martine Jean 06 27 29 76 10

LA STRADA

Le 12 octobre à 20h30

Salle des Pénitents

Eternité

De Tran Anh Hung

Avec Audrey Tautou, Bérénice Bejo,

Mélanie Laurent



Quand Valentine se marie à 20 ans avec Jules, nous sommes à la fin du 19e siècle. À la fin du siècle suivant, une jeune Parisienne, l'arrière-petite-fille de Valentine, court sur un pont et termine sa course dans les bras de l'homme qu'elle aime. Entre ces deux moments, des hommes et des femmes se rencontrent, s'aiment, s'étreignent durant un siècle, accomplissant ainsi les destinées amoureuses et établissant une généalogie... Une éternité...

QUARTIER LIBRE

L'association propose à ses adhérents(e)s et celles et ceux qui désirent le devenir, **deux représentations exceptionnelles** de leurs deux dernières créations, à l'*Espace l'Ouie de Julianna*, à Gadagne, **le Vendredi 14 Octobre et le samedi 15 Octobre** :

- à **19h30** «*Une laborieuse entreprise*» d'Hanokh Levin avec Jean Claude Guignon, Laurette Mira et Gérard Zachayus (40 mn)

- à **20h30** «*La putain de l'Ohio*» d'Hanokh Levin avec Thierry Alario, Agnès Bohanne et Céline Purnode (45 mn).

Suivi d'un verre de l'amitié.

Réservation obligatoire au 06.77.89.10.68 (nombre de places limitées)

La troupe Quartier Libre a repris ses répétitions et est ouverte à des nouvelles personnes ayant une bonne pratique du théâtre sans condition d'âge. L'adhésion annuelle est de 20 € pour l'année.

MEDIATHEQUE

Sondage : la Médiathèque mène l'enquête

Pour répondre au mieux aux attentes de la population castelnovine, la Médiathèque a besoin de connaître votre avis, vos remarques, vos suggestions, au travers d'un sondage. Vous trouverez un encart joint à ce BM vous donnant toutes les précisions utiles. Date limite de retour : 31 octobre

Fête de la Science : La Médiathèque a la tête dans les étoiles

Du samedi 8 au samedi 22 octobre - Exposition : « A la découverte de l'Univers »

Une exposition ludique pour tenter de résoudre tous les mystères de l'Univers, avec présentation d'une tenue de cosmonaute et d'une maquette de la fusée Ariane 4.

En partenariat avec le Parc du Cosmos.

Entrée libre, aux horaires d'ouverture

Samedi 8 octobre de 10h30 à 12h

Atelier : Appli'Curieux

Découverte d'applications pour tablette sur l'espace et les planètes.

Pour enfants dès 7 ans. Sur réservation.

Samedi 8 octobre à 15h30

Conte : 1, 2, 3... Lune !

De et par Sylvie Brun

Contes et causerie scientifique pour enfants de 6 à 12 ans. Sur réservation.

Vendredi 14 octobre à 18h30 - Conférence : Les exoplanètes peuvent-elles abriter la vie ?

par Thierry Lamouline, ingénieur en physique et membre actif du Parc du Cosmos

Tout public à partir de 15 ans.

Réservation souhaitée.

Samedi 15 octobre de 10h à 12h - Atelier manuel : Cadrons Solaires

Par Alain Liénard-Pollet, directeur du Parc du Cosmos

Réalisation d'un cadran solaire

A partir de 8 ans. Sur réservation

Mercredi 19 octobre de 14h à 17h - Au royaume des Jeux : Rêveurs, découvreurs, bâtisseurs

Par Mélanie Rivière, L'Animothèque

Une plongée dans :

- le royaume des doux rêveurs avec le jeu de société «*Le Petit Prince, fabrique-moi une planète*» pour les enfants dès 8 ans

- le royaume des découvreurs avec un quiz sur l'Espace, pour enfants dès 4 ans

- le royaume des bâtisseurs avec une fusée en Kapla à construire, pour tout public

Entrée libre

Samedi 22 octobre à 11h - Marché aux histoires : Histoires à dormir debout

Au rez-de-chaussée avec Michel pour les enfants de 3 à 6 ans

A l'étage avec Chantal pour les enfants de 7 à 10 ans. Sur réservation

Samedi 22 octobre de 13h30 à 16h30 - Atelier créatif : Des curiosités étoilées

Par Eve Marie et Sophie, animatrices Nomade du réseau Grains de Lire

Création d'un «*système solaire*» complètement singulier, original et...poétique...

A partir de 6 ans – Parents/Enfants

Sur réservation.

LE BAN DES ARTS

Instigatrice de la Lecture organisée lors de la Journée du Patrimoine, **Le Ban des Arts de Gadagne** est une nouvelle association de la commune, qui se propose d'organiser, tout au long de l'année, des manifestations culturelles de qualité, et notamment des concerts de musique classique avec «**Les Musicales de l'Orangerie**», qui seront donnés au domaine de Blanche Fleur.

Ces concerts bénéficieront du prestigieux parrainage de *Radio France* et de *France Musique*, et feront appel à de jeunes musiciens de grand talent, tous distingués dans l'une des émissions phare de la radio nationale «*Génération Jeunes Interprètes*».

La première édition des *Musicales de l'Orangerie* aura lieu le dimanche 11 décembre à 16h. L'entrée en sera gratuite. Nous aurons l'occasion d'en reparler d'ici là.

VELO CLUB

Avec le mois de septembre, le vélo club a repris le chemin des entraînements hebdomadaires du samedi pour les jeunes de l'école de cyclisme auquel s'ajoute celui du mercredi pour les plus grands. Les nouveaux apprennent, pour le moment, les premières règles du sport cycliste mais ils piaffent de pouvoir en découdre lors des premières épreuves de la saison 2017.

Du côté des épreuves, comme chaque année, le dimanche 11 septembre, le club a organisé la journée des souvenirs Marcel Bernard, Raymond Robert et Denis Thurin. Cette journée servait de support à la finale du trophée des portes de Provence pour les catégories minimes et cadets garçons et filles et pour les dames et les demoiselles elle a permis de décerner les titres de championnes de Vaucluse. Pour le club, les résultats de cette journée ont été très corrects avec, en minimes, la deuxième place de Colas Joris et la troisième place de Bertrand Quentin. A l'issue des huit épreuves, ces deux coureurs terminent deuxième de leur catégorie au classement général final des Portes de Provence. En cadet Guillot Valentin termine lui aussi deuxième de ce trophée. Dans la catégorie des minimes féminines, Plauche Victoire est sur la plus haute marche du podium.

Au niveau du championnat de Vaucluse des féminines, en minimes, le podium est entièrement thorois avec PLAuche Victoire championne suivie de Bilet Mathilde et Dumaine Glwady. En cadettes, on trouve Colas Alizée à la première place et Ruello Kermelin Laurie sur la deuxième place. Chez les seniors deux thoroises se retrouvent aussi sur le podium : Galanti Mélissandre à la deuxième place et Mazoyer Barbara à la troisième.



Maintenant, la saison des cyclocross va débuter avec pour les compétiteurs le doux espoir de glaner quelques places d'honneur, de bien figurer au challenge national et de participer, en janvier, au championnat de France.

Une date à retenir pour les amateurs de randonnée : le **samedi 1er octobre à 14 h** sur le plateau de Campbeau à Châteauneuf de Gadagne pour le rallye des vendanges. Trois circuits sont proposés selon le niveau.

COMITE DES FETES

Les saynètes seront de retour au mois de juillet 2017, et le Comité des Fêtes recherche des comédiens.

Si vous souhaitez y jouer un rôle, seul ou à plusieurs, contactez dès à présent, par mail : cdf.gadagne@gmail.com

Aquésto niue ai pantaia

Coumo acò nous arribo proun souvènt l'estiéu, quouro fai bèu, ma mita e iéu, aseta sus un banc que nous espèro, entre l'oustau e li flour dóu jardin, e pantaian de meraviousos idèio au clar de luno. Se pausen lou cors e l'esperit après l'obro e mant-un soucit de la journado, avant d'ana se jaire.

A quàuqui tèms d'encuei, uno fes ajassa, m'endormiguère tranquillamen e me meti-guère bèn-lèu à pantaia!

M'atrouvave dins un mounde meraviuous mounte tout anavo bèn. Plus ges de zianò sus nosto terro ; plus de malautié ; plus de marridi bèsti ; plus ges de mousco, de serpatas o d'escorpioun. Tóuti li gènt e tóuti lis animau se nourrissent d'erbo e d'aigo puro...

Li tigre, li lioun e tóuti li bèsti, de-peravans sauvage, se frequantavon e se leissavon caressa emé plesi. Plus ges de batèsto o de guerro. l'avié plus qu'uno souleto lèngo sus nosto planeto, mounte tóuti se rescoutravon freiralamen.

Plus ges d'usino pèr fabrica d'armo de guerro e de poudro à canoun, foro d'aquéli pèr li fiò d'artifiço e tout ço que se despensavo de-peravans pèr faire la guerro èro utilisa pèr trouba de remèdi i malautié.

Nosto terro èro quasimen pouplado de gènt mai que centenàri, que s'abenavon sènso soufranço quand l'ouro avié souna...

Mai lou tèms passavo, lou soulèu s'aubouravo d'eila, subre li colo dis Aup, li campano de nosto tant poulido gleiso campanejavon alegremen, fasié tèms de s'auboura, se refresca lou mourre, bèure lou café e se metre à l'obro que nous esperavo un cop de mai !

Pèire Courbet, de Castèunòu

Cette nuit j'ai rêvé

Comme cela nous arrive assez souvent l'été, quand il fait beau, mon épouse et moi, assis sur un vieux banc qui nous accueille entre la maison et les fleurs du jardin, nous rêvons d'idées merveilleuses au clair de lune. Nous nous délassons le corps et l'esprit, après le travail et les maint et un soucis de la journée avant d'aller dormir.

Il y a quelque temps, une fois couché, je m'endormis tranquillement et je me mis bien vite à rêver.

Je me trouvais dans un monde merveilleux où tout se passait bien. Plus de problème sur notre terre ; plus de maladies ; plus de mauvaises bêtes ; plus de mouches ; plus de serpents venimeux, de moustiques ni de scorpions. Les êtres humains et les animaux se nourrissaient d'herbes et d'eau pure...

Les tigres, les lions, et toutes les bêtes, auparavant sauvages, se côtoyaient et se laissaient caresser avec plaisir. Plus de batailles ni de guerres. On ne parlait plus qu'une seule langue sur la planète et tous se rencontraient fraternellement.

Il n'y avait plus d'usine pour fabriquer des armes de guerre et de la poudre à canon, hormis la poudre pour les feux d'artifice et, toutes les dépenses auparavant consacrées à faire la guerre, l'étaient pour la recherche de remèdes médicaux.

La terre était presque uniquement peuplée de centenaires, qui partaient sans souffrir, lorsque leur heure était venue...

Mais le temps passait, le soleil s'élevait au-dessus des collines alpines, les cloches de notre si belle église carillonnaient allègrement : il était temps de se lever, se rafraîchir le visage, boire le café et se mettre au travail qui attendait, une fois encore !

Sécheresse dans le Vaucluse

La situation de sécheresse qui dure depuis la mi-juin s'est aggravée au fil des mois d'été, à cause d'une pluviométrie largement déficitaire, de plus de 80 % depuis le début du mois de juillet.

Les épisodes récents de forte chaleur et de mistral ont aggravé cette situation de sécheresse en accélérant la dégradation hydrologique des nappes et des cours d'eau, ce qui a naturellement conduit le préfet du Vaucluse à ordonner et renforcer les mesures de restriction d'usage de l'eau. La commune a, bien évidemment, scrupuleusement suivi les préconisations préfectorales.

Cela explique la couleur jaunie de nos espaces verts.

Il reste à espérer que la pluie reviendra bientôt en quantité suffisante...

